



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Culture - 2026

Aides aux acteurs culturels

Aide

Programmation

Art

Spectacle

Publié le 6 novembre 2025

Reading time : 4 minutes



Aurélien Ferreira

Jazz & Machines à l'Espace Roguet

Le Conseil départemental est engagé depuis longtemps dans une politique culturelle active, en lien avec les associations, les acteurs et les territoires haut-garonnais.

Qui est concerné ?

Les structures culturelles haut-garonnaises privées développant une action ou un projet culturel sur le territoire haut-garonnais.

Ne sont pas recevables les demandes d'aide pour la création d'associations ou de structures privées. Par ailleurs, ne sont pas recevables les demandes portées par des structures ne justifiant pas au moment du dépôt du dossier d'au moins une année d'existence ou de la continuité de l'activité en cas de changement de nom.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne donne la possibilité d'accès à un large public à toutes les formes d'expression culturelle (danse, musique, théâtre, arts de la rue, cirque, cinéma et audiovisuel).

Il existe cinq types d'aides qui interviennent sous la forme d'un soutien financier attribué par le Conseil départemental :

- Aide à la programmation de lieux permanents de création et/ou de diffusion artistique et culturelle.
- Aide à l'organisation de saisons et d'événements culturels.
- Soutien aux équipes artistiques/aide à la création, aide à la diffusion.

- Soutien aux projets culturels.
- Aide à l'investissement pour les équipements culturels privés.

Ces aides interviennent sous la forme d'un soutien financier attribué par le Conseil départemental.

Aide à la programmation de lieux permanents de diffusion artistique ou culturelle - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces aide à la programmation des lieux permanents de diffusion artistique ou culturelle

[Télécharger](#)

Règlement d'intervention des aides aux acteurs culturels

[Télécharger](#)

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme <https://subventions.haute-garonne.fr/> ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Tél service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Programmation de lieux permanents de création et/ou de diffusion ».

[Transmettre votre dossier](#)

Aide à l'organisation de saisons et d'évènements culturels - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces aide à l'organisation de saisons et d'évènements culturels

[Télécharger](#)

Règlement d'intervention des aides aux acteurs culturels

[Télécharger](#)

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme <https://subventions.haute-garonne.fr/> ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Tél service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Saisons et événements culturels ».

[Transmettre votre dossier](#)

Soutien aux équipes artistiques, aide à la création, aide à la diffusion - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces soutien aux équipes artistiques, aide à la création, aide à la diffusion

[Télécharger](#)

Règlement d'intervention des aides aux acteurs culturels

[Télécharger](#)

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme <https://subventions.haute-garonne.fr/> ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Tél service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Création » ou « Diffusion ».

[Transmettre votre dossier](#)

[Espace Roguet](#)

Soutien aux projets culturels - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces soutien aux projets culturels

[Télécharger](#)

Règlement d'intervention des aides aux acteurs culturels

[Télécharger](#)

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme <https://subventions.haute-garonne.fr/> ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Tél service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Projets Culturels ».

[Transmettre votre dossier](#)

Label "Comme à la maison"

[Label "Comme à la maison"](#)